

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique S I M C A - V E D E T T E		Type A K - M a r l y		Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3 ' 0 2 8	
Caractéristiques "Marly" s. portes avant latérales - "AK" à droite s. face int. de l'aile s. plaqu. constructeur et en préfixe No. de châssis Carburant essence Nombre de cylindres 8							
Constructeur du châssis S I M C A, Division Vedette, Poissy et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s. traverse supérieure, dev. batterie et s. pl. construct.							
N° du moteur frappé à l'avant, à droite, s. partie sup. bloc-moteur droit							
Type du moteur "Aguillon 84" - V-8							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée 2'351cm³ Frein de remorque					Dimensions ext. en mm		
Temps 4 Transmission méc., synchr. Treuil/Cabest.					Longueur 4'630		
Refroidissement eau Nombre vit. avant 3 Crochet de rem.					Largeur 1'760		
Entrainement s. roues AR Vitesse en 1 ^{re} 46 Voie avant 1'372					Hauteur 1'600		
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 147 Voie arrière 1'370					Empattement 2'692		
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel Diam. de braq. 11,55/11,70					Porte à faux arr. 1'140		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	684	681	1'365	Dimension	165-380	(6.5-15)	Longueur 1'660/1'930
Charge utile	131	324	455	Charge pneu	580	580	Largeur 1'020/1'380
Total	815	1'005	1'820		6 Ply	6 Ply	Hauteur 870
Gar. de fabr.			1'820		FIRESTONE	Taxi	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4 + 1 AR		Porte à faux arr. 700/780	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur SIMCA-Vedette		C.V. frein 84 SAE	
Alésage		66,06		Course 85,72		C.V. impôts 11,97	
Forme de la carrosserie		Commerciale					
Nombre de places: total		6 (avant 3 milieu arr. 3)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

4/ clignot.av.témoin optique

Phares: marque	2/ MARCHAL E 2 Equilux (jaune)	Indicateurs de direction	AV=séparés sous phares (bl.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques (jaune)		AR=comb.av.feux recul (rge.)
Feux de position	2/ dans les phares *	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard	2/ séparés sous les phares	Avertisseur	2/ électr. (2 tons) + optique (**)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop *)	Rétroviseur	2/ à l'int.au centre en haut et à
Réfecteurs	2/ entre feux AR et clignot.	Indicateur de vitesse	1/ km/h gauche à l'ext
Feu stop	2/ combinés av.feux arrière	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	2/ pr.plaque oblongue seulement (***)		
Phare marche arrière	2/ combinés av.clignot.		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	80 dB à 4'800 t/min.		

Observations et exceptions

- *) Feux de position/feux arrières: Fonctionnent comme feux de stationnement à gauche ou à droite, sur 1^{ère} position de l'interrupteur d'éclairage.
- ***) Avertisseur optique: Doit être donné par les feux de route et non par les feux code. Doit être modifié. (ACF du 9.3.59)
- ****) Eclair. No. de contrôle: Suffisant à condition que la plaque de contrôle soit montée directement sur le pare-chocs, sans cadre ni support.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 6.11.59

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique S I M C A - V E D E T T E		Type A K - M a r l y		Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3 ' 0 2 8	
Caractéristiques "Marly" s.portes avant latérales - "AK" à droite s.face int.de l'aile s.plaqu.							
constructeur et en préfixe No. de châssis			Carburant	essence	Nombre de cylindres 8		
Constructeur du châssis S I M C A, Division Vedette, Poissy et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s.traverse supérieure, dev.batterie et s.pl.construct.							
N° du moteur frappé à l'avant, à droite, s.partie sup. bloc-moteur droit							
Type du moteur "Aguillon 84" - V-8							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	2'351cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission méc., synchr.		Treuil/Cabest.	Longueur 4'630		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 3		Crochet de rem.	Largeur 1'760		
Entraînement s.roues AR	Vitesse en 1" 46		Voie avant 1'372		Hauteur 1'600		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 147		Voie arrière 1'370		Empattement 2'692	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,55/11,70		Porte à faux arr. 1'140	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	684	681	1'365	Dimension	165-380	(6.5-15)	Longueur 1'660/1'930
Charge utile	131	324	455	Charge pneu	580	580	Largeur 1'020/1'380
Total	815	1'005	1'820		6 Ply	6 Ply	Hauteur 870
Gar. de fabr.			1'820		FIRESTONE	Taxi	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4 + 1 AR		Porte à faux arr. 700/780	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur SIMCA-Vedette		C.V. frein 84 SAE	
Alésage		66,06		Course 85,72		C.V. Impôts 11,97	
Forme de la carrosserie		Commerciale					
Nombre de places: total		6	(avant 3	milieu	arr. 3)	Places debout
Siège arrière		Side-car					

4/ clignot.av.témoin optique

Phares: marque	2/ MARCHAL E 2 Equilux(jaune)	Indicateurs de direction	AV=séparés sous phares (bl.)
Feux de croisement	2/ Bilux,asymétriques (jaune)		AR=comb.av.feux recul (rge.)
Feux de position	2/ dans les phares *	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard	2/ séparés sous les phares	Avertisseur	2/ électr. (2 tons) + optique **)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop *)	Rétroiseur	2/ à l'int.au centre en haut et à
Réflecteurs	2/ entre feux AR et clignot.	Indicateur de vitesse	1/ km/h gauche à l'ext
Feu stop	2/ combinés av.feux arrière	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	2/ pr.plaque oblongue seulement ***)		
Phare marche arrière	2/ combinés av.clignot.		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	80 dB à 4'800 t/min.		

Observations et exceptions

- *) Feux de position/feux arrière: Fonctionnent comme feux de stationnement à gauche ou à droite, sur 1^{ère} position de l'interrupteur d'éclairage.
- **) Avertisseur optique: Doit être donné par les feux de route et non par les feux code. Doit être modifié. (ACF du 9.3.59)
- ***) Eclair. No. de contrôle: Suffisant à condition que la plaque de contrôle soit montée directement sur le pare-chocs, sans cadre ni support.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 6.11.59

La Commission d'expertise-type